



RAPPORT DU PRÉSIDENT POUR L'ANNÉE 2001-2002

La 51^e Assemblée générale annuelle de la Ligue des compositeurs canadiens a lieu aujourd'hui, le 4 juin 2002, au Bureau régional du Centre de musique canadienne en Colombie-Britannique, à Vancouver. J'aimerais d'abord remercier Colin Miles, le directeur du Bureau régional, de son aide précieuse et de cet espace qu'il a mis à notre disposition. Nous avons prévu au départ de tenir cette assemblée conjointement avec le Congrès biennal d'Orchestres Canada, qui devait avoir lieu au mois de mai 2002 à Vancouver. Nous avons accompli déjà une grande partie des préparatifs en vue de ce congrès, mais il a été annulé en janvier pour plusieurs raisons, la principale étant la situation financière précaire dont semblent souffrir de nombreux orchestres canadiens ces jours-ci. Étant donné que le Conseil de la LCC s'était déjà engagé à tenir notre AGA 2002 à Vancouver, nous avons retardé l'événement de quelques semaines pour le faire coïncider avec l'AGA de la SOCAN, qui aura lieu dans quelques heures à deux pas d'ici. Nous avons fait le même arrangement en 1999, année où la LCC et la SOCAN s'étaient réunies le même jour, sous le même toit, à Calgary. La SOCAN offre un soutien précieux à la Ligue, c'est pourquoi il est toujours très apprécié de voir un nombre important de compositeurs classiques assister à une AGA de la SOCAN.

Le Conseil de la Ligue des compositeurs canadiens s'efforce de représenter les intérêts supérieurs des compositeurs du Canada. Selon les circonstances, nous soumettons les préoccupations des compositeurs aux gouvernements, aux conseils des arts, aux radiodiffuseurs, aux interprètes, aux sociétés de droits d'exécution et au Centre de musique canadienne. Nous recueillons et diffusons l'information susceptible d'intéresser les compositeurs, et nous les informons des questions affectant leur statut d'artistes au Canada. Il est important de rappeler que le travail que nous effectuons est bénévole. Je suis continuellement reconnaissant à tous ceux qui ont mis généreusement leur temps et leur expertise au service de la LCC au cours de l'année dernière. C'est en grande partie grâce au dévouement des membres élus de notre Conseil, en particulier, que nous avons pu accomplir tant de choses cette année. Ils sont, d'ouest en est : Janet Danielson et Keith Hamel de la Colombie-Britannique; David Eagle de l'Alberta; Patrick Carrabre (vice-président) de la région Saskatchewan/Manitoba; John Burge (président), Omar Daniel, Micheline Roi et Paul Steenhuisen (secrétaire) de l'Ontario; Tim Brady (trésorier), Denis Dion et Robert Lemay du Québec; Laura Hoffman des provinces de l'Atlantique. Le président émérite, John Weinzweig, continue d'assister aux réunions et de nous faire profiter de ses précieux conseils. Comme beaucoup d'entre vous le savent, John aura 90 ans cette année; il travaille de manière toujours aussi infatigable et il continue de nous inspirer tous. Il regrette de ne pouvoir assister à l'AGA (pour utiliser ses propres termes : «le long trajet et le court vol seraient pénibles»), mais je veux qu'il sache personnellement à quel point sa présence nous manque aujourd'hui. Je ne peux compléter ces remerciements sans mentionner que nous sommes également très redevables à notre administrateur salarié, Mitchell Kitz.

Les membres du Conseil de la Ligue des compositeurs canadiens communiquent entre eux surtout par courriel en ce moment, mais il est encore utile d'organiser des rencontres en personne. Au cours de la dernière année, une réunion de l'exécutif a eu lieu à Toronto pendant la fin de semaine des 29 et 30 septembre 2001.

Pour ce qui est de l'aspect financier, je dois remercier une fois de plus la Fondation SOCAN de sa subvention de fonctionnement qui s'élevait à

6 230.00 \$ cette année. La LCC reçoit également des fonds du Conseil des Arts du Canada, qui nous permettent d'administrer la Section canadienne de la Société internationale pour la musique contemporaine. Nous continuons également de recevoir des dons de membres de la LCC, et ils sont toujours appréciés.

De juin 2001 à mai 2002, le Conseil de la LCC s'est penché notamment sur les questions suivantes :

L'American Federation of Musicians – Bureau canadien

Le seul point qui intéresse les compositeurs canadiens, en rapport avec l'AF of M, touche les modalités et formulaires au sujet de l'«utilisation personnelle par les compositeurs des enregistrements sur bande» réalisés à partir de concerts d'orchestre (diffusions par la SRC, etc.). Ces formulaires, qui existent depuis l'an dernier, se veulent des lignes directrices pour les locaux individuels de l'AF of M, qui peuvent les utiliser ou les adapter comme bon leur semble. La LCC n'a entendu parler d'aucun problème en rapport avec l'application de ce processus (ou même s'il est employé tout court), mais les compositeurs intéressés peuvent trouver des exemplaires de ces formulaires sur notre site Web (www.composition.org).

Orchestres Canada

La LCC maintient le contact avec Orchestres Canada et espère participer à leur prochain congrès. Comme beaucoup d'entre vous le savent déjà, Betty Webster, depuis longtemps directrice générale d'Orchestres Canada (ainsi que de son prédécesseur, l'Association des orchestres canadiens) a pris sa retraite en juin dernier, et je l'ai remerciée personnellement de son engagement dans le passé à l'endroit de la musique et des artistes canadiens.

L'Association des chefs de chœur canadiens

La LCC a entamé des pourparlers avec l'ACCC dans le but de tenir notre AGA 2004 parallèlement au congrès national de cet organisme prévu à Winnipeg en mai de la même année. Il existe des liens nombreux et solides entre les deux organismes, comme en témoigne la présence au programme des compositeurs canadiens Stephen Chatman et Donald Patriquin au congrès de l'ACCC le mois dernier à Toronto.

LA SOCAN – Commission du droit d'auteur du Canada

La LCC communique régulièrement avec les administrateurs de la SOCAN au sujet de questions d'intérêt commun. Victor Davies et Alexina Louie, tous deux membres du conseil d'administration de la SOCAN depuis des années et membres de la LCC, nous sont d'une aide particulière à cet égard. Alors que l'année précédente avait été marquée par l'acceptation par la Commission du droit d'auteur du Canada des augmentations de tarifs proposées par la SOCAN pour les coûts des licences perçues pour les concerts de musique classique et populaire (Tarif 4A et 4B), cette année a été plus calme du point de vue des tarifs. Notons cependant la signature d'un nouvel accord avec Orchestres Canada. Cette entente, connue comme le Tarif 4B2, est également publiée dans la Gazette de la Commission du droit d'auteur du Canada, bien qu'il s'agisse en réalité d'une entente distincte entre la SOCAN et Orchestres Canada.

Les orchestres canadiens paient une licence par concert basée sur le budget de l'orchestre, que le programme du concert contienne ou non des œuvres sous copyright. La SOCAN avait proposé au départ d'augmenter de 20% les taux de 2002, en étalant l'augmentation sur une période de 5 ans (soit 4% par année). La résolution finale proposait une augmentation de 15% sur 5 ans (soit 3% par année), ce qui est un très bon compromis compte tenu de la situation de nombreux orchestres à l'heure actuelle. Il est important de noter que les concerts gratuits ne sont pas exemptés des frais de licence, puisque ces concerts sont inclus dans le budget des orchestres et que le même tarif s'applique. Il y a une zone grise pour ce qui est des concerts éducatifs, qui sont exemptés des frais de licence, bien que je m'oppose à ce que tout le monde soit payé, sauf le compositeur, pour organiser et/ou jouer à un concert d'orchestre en milieu scolaire. La loi sur le droit d'auteur est très précise quant aux activités éducatives, et il est possible que nous ne puissions rien y faire. Je sais par expérience que beaucoup de concerts en milieu scolaire programment de la musique canadienne, et que les compositeurs sont parfois impliqués dans l'événement. Il est néanmoins regrettable qu'aucunes redevances ne soient versées pour ces concerts.

La Société internationale pour la musique contemporaine

Keith Hamel a représenté le Canada à la SIMC encore une fois cette année. Keith a assisté à l'édition 2002 des Journées mondiales de la musique tenues à Yokohama, au Japon, du 3 au 10 octobre. Trois œuvres canadiennes, composées respectivement par James Tenney, Gilles Tremblay et Paul Steenhuisen, ont été exécutées au festival. Ces trois compositeurs étaient représentés par des œuvres orchestrales d'envergure, et tous trois étaient présents au festival. Un compte rendu de tous ces événements est paru dans le dernier Bulletin (printemps 2002).

Les Journées mondiales de la musique 2002 auront lieu à Hong Kong en octobre et, une fois de plus, les œuvres canadiennes au programme sont des œuvres d'envergure pour grands ensembles, composées cette fois par Hope Lee et José Evangelista.

La Section canadienne de la SIMC a tenu récemment un jury national pour sélectionner les œuvres qui composeront la soumission canadienne à l'édition 2003 des Journées mondiales de la musique en Slovénie. Les six compositeurs retenus sont : Linda Bouchard, Melissa Hui, Julian Milan, Juliet Palmer, James Rolfe et Jeff Ryan. Je remercie les compositeurs suivants d'avoir fait partie du jury et représenté leur organisme respectif : Jean Piché (LCC), Jocelyn Morlock (AFCC) et Barry Truax (CÉC). Une fois de plus, Keith a joué son rôle de leader à titre de président sans droit de vote.

Communications

Mitchell Kitz continue de tenir notre site Web à jour à l'adresse <http://www.composition.org>. Nous recevons régulièrement des messages par le biais du site Web. Nous venons de faire une demande au «Programme des initiatives conjointes» du Conseil des Arts du Canada, dans le but d'obtenir du financement pour améliorer nos services Web à nos membres; avec un peu de chance, nous pourrions donc vous faire part sous peu d'importants changements touchant notre site Internet. Vous pouvez également joindre le bureau principal de la Ligue au numéro sans frais : 1-877-964-1364.

La LCC publie trois fois par an, en anglais et en français, une circulaire intitulée BULLETIN DE LA LCC, qui demeure la première source d'information sur les activités du Conseil de la Ligue. Les articles émanent surtout des membres du Conseil, mais nous invitons instamment nos membres à nous soumettre des textes. À cet égard, j'ai été très heureux de lire dans le dernier Bulletin (printemps 2002) la critique d'Alfred Fisher d'un ouvrage récent sur Istvan Anhalt. Ce serait formidable de recevoir d'autres articles de ce genre. Je remercie Laura Hoffman, qui supervise la publication du BULLETIN depuis quelques années.

La Société Radio-Canada/The Canadian Broadcasting Corporation

Tim Brady, Paul Stenuhisen et John Weinzweig se sont occupés du dossier Radio-Canada au cours de l'année qui vient de s'écouler. Le dernier Bulletin de la LCC (printemps 2002) contenait un article très utile sur le processus de commandes musicales à la SRC, où on trouvait notamment les coordonnées des réalisateurs d'émissions radiophoniques au réseau anglais, ainsi qu'une liste des dernières commandes de la Société. Tim Brady garde un œil sur Radio-Canada au Québec.

En matière de musique canadienne, l'un des plus grands moments à la CBC, de mémoire récente, est la série de Portraits de compositeurs canadiens, diffusés tous les mercredis soirs en mai dernier. Les cinq compositeurs à l'honneur étaient : Murray Adaskin, Jean Coulthard, Harry Freedman, Jacques Hétu et John Weinzweig. John Weinzweig et la LCC ont joué un rôle dans la conception de cette série, qui comportait un documentaire d'une heure (réalisé et présenté par Eitan Cornfield) sur chaque compositeur, de même que des exécutions de sa musique (tirées principalement des archives de la CBC). La combinaison survol historique, entrevues, commentaire et musique a produit de grands moments de radio. Fait peut-être plus important encore, chaque émission a été reprise et gravée sur CD par le Centre de musique canadienne, qui rend ces documents disponibles au pays et sur le marché international (au coût très modéré de 20.00 \$ pour un coffret de 2 CD). Il est vraiment fabuleux de voir la CBC et le Centre de musique canadienne collaborer de manière si fructueuse; il faut en féliciter chaleureusement Janet Lea, directrice de la musique à la radio anglaise de la CBC, et Elisabeth Bihl, directrice générale du CMC. Il est prévu actuellement de faire paraître 25 Portraits de compositeurs, mais j'espère que le succès de cette série entraînera un élargissement du projet bien au-delà du mandat original.

La LCC avait consacré des efforts à la préparation d'une table ronde qui aurait réuni à Vancouver les réalisateurs de la CBC et les compositeurs de la Ligue, le jour précédant le congrès, annulé, d'Orchestres Canada. Nous espérions aussi à l'époque la participation de représentants d'autres organismes. D'un point de vue financier, l'occasion semblait idéale pour tenir un tel événement, puisque Janet Lea et nombre d'autres réalisateurs de la CBC assistaient à ce congrès. Le congrès d'Orchestres Canada ayant été annulé, nous tenterons d'organiser un événement du même genre dans un avenir prochain.

Le Centre de musique canadienne

Keith Hamel est membre des conseils d'administration de la LCC et du CMC, ce qui favorise des liens solides entre les deux organisations. Nous profitons également du fait que Micheline Roi remplit la fonction d'observatrice de la LCC auprès du Conseil du Bureau du CMC pour la région de l'Ontario, dont Omar Daniel fait également partie. En outre, Paul Steenuhisen est impliqué dans plusieurs projets du CMC.

Le CMC et la LCC continuent de parrainer chaque année Le Prix des Amis de la musique canadienne, un prix de 1 000.00 \$. L'année dernière (2001), il a été accordé à la compositrice Ann Southam. Le dernier Bulletin (printemps 2002) résumait l'apport d'Ann à la musique canadienne. Le prix a été remis à Ann à Ottawa en janvier dernier par Elisabeth Bihl et moi-même, à l'occasion du dernier concert du festival Then, Now and Beyond : a Festival of Music by Women. Cet événement était parrainé conjointement par l'Association des femmes compositeurs du Canada et la Société de musique de chambre d'Ottawa. Si l'on en juge par le concert de clôture, le programme était varié et magnifiquement interprété.

J'ai mentionné plus haut la série de Portraits de compositeurs canadiens et la participation du CMC. Le Centre a également entamé une série de Projets de lecture professionnelle partout au pays. Ils donnent aux Compositeurs agréés l'occasion d'obtenir la lecture, par des musiciens professionnels et grâce au soutien financier de la Fondation SOCAN ainsi que du Conseil des Arts du Canada, d'œuvres qui n'ont encore jamais été exécutées. D'après la liste des œuvres qui seront interprétées au cours de la première année, ce projet semble avoir fait une très forte impression.

L'Alliance pour les droits des créateurs

Le 30 avril 2002, Tim Brady a eu la bonté d'assister à la réunion où fut fondée, à Montréal, l'Alliance pour les droits des créateurs. L'Alliance regroupe les organismes artistiques de toutes les disciplines de création au Canada, y compris la SOCAN, l'ACTRA (Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists), l'American Federation of Musicians représentant les musiciens des États-Unis et du Canada, la Ligue des poètes canadiens (LPC), l'Association québécoise des auteurs dramatiques (AQAD), le Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV), l'Union des artistes (UDA) et le Centre de musique canadienne (CMC), pour ne mentionner que ceux-là. J'étais présent à titre de représentant de la LCC, qui est aussi un membre fondateur de l'organisation.

La création de l'Alliance pour les droits des créateurs a été encouragée et soutenue par le ministère fédéral du Patrimoine. Les pratiques économiques qui ont cours actuellement ainsi que des changements apportés aux lois dans le monde entier sont en train d'éroder dangereusement les droits de tous les créateurs de conserver la propriété de leurs œuvres et de maintenir un contrôle artistique et économique sur leurs créations. La LCC compte être un participant actif, et Tim a déjà rédigé sur cette organisation un rapport détaillé qui paraîtra dans le prochain Bulletin.

Les conseils des arts

Plusieurs des membres élus de notre Conseil représentent aussi leur région auprès du conseil des arts de leur province respective. Là où nous n'avons pas de représentant du conseil exécutif, nous avons la chance de pouvoir compter sur des membres de la LCC, qui suivent la scène culturelle dans leur province. Alasdair Maclean fait office d'agent de liaison de l'exécutif au Nouveau-Brunswick et Clark Ross remplit cette fonction à Terre-Neuve. Laura Hoffman fait partie de ceux qui

luttent pour rétablir le Conseil des Arts de la Nouvelle-Écosse, été fusionné avec le ministère du Tourisme et de la Culture de cette province plus tôt cette année. Au nom de la Ligue, j'ai envoyé une lettre de protestation au premier ministre de la Nouvelle-Écosse ainsi qu'au ministre de la Culture. Le groupe SAVE OUR COUNCIL est encore très actif et chacun des deux partis politiques importants de l'Opposition a promis de réinstaurer le Conseil des Arts s'il remporte la prochaine élection.

La LCC fait aussi office de consultant auprès du Conseil des Arts du Canada sur une base régulière. L'année dernière, le Conseil des Arts du Canada a terminé un examen des organismes de service nationaux s'adressant aux compositeurs du Canada (CMC, AFCC, CÉC et LCC) et étudie actuellement l'information obtenue. La LCC surveille également le programme de compositeurs en résidence du Conseil des Arts du Canada, qui devient de plus en plus compétitif du fait que le financement global réclamé excède toujours les montants disponibles.

L'Orchestre du Centre national des Arts

Réagissant à des plaintes exprimées depuis plusieurs années, l'Orchestre du Centre national des Arts a finalement mis au point un plan global touchant le développement, la promotion et le soutien de la musique canadienne. L'ex-président de la LCC, Patrick Cardy, et de nombreux autres compositeurs ont consacré beaucoup d'efforts à cette question. Puisque l'OCNA reçoit une subvention importante directement du gouvernement fédéral, il n'est que juste que notre propre musique soit mise en vedette, mais le directeur musical de l'orchestre, Pinchas Zukerman, a mis du temps à élaborer le type de programme qu'il souhaitait.

Le programme de l'OCNA consiste, au départ, en trois bourses du Centre national des Arts valant chacune 75 000 \$, qui ont été décernées aux membres de la LCC Denys Bouliane, Gary Kulesha et Alexina Louie. Ces trois compositeurs doivent écrire trois œuvres pour divers ensembles au cours d'une période de quatre ans. J'ai représenté la Ligue lors de la conférence de presse au cours de laquelle les trois compositeurs étaient sur scène aux côtés de Pinchas Zukerman, de Peter Herrndorf, directeur administratif du CNA et de Christopher Deacon, directeur général de l'OCNA. J'ai été extraordinairement impressionné par l'éloquence et la passion des propos des compositeurs, et je suis sorti de cet événement très confiant dans l'avenir de la musique canadienne. Les autres volets du programme, dont nous entendrons parler davantage à l'avenir, sont la création d'un Ensemble de musique nouvelle formé de 15 à 18 interprètes, et la mise sur pied d'un Programme pour les jeunes compositeurs.

Tarifs de commandes

Les tarifs minima suggérés pour les commandes n'ont pas été augmentés depuis 1998. L'Exécutif de la LCC se penche régulièrement sur cette question et, idéalement, nous aimerions voir augmenter les sommes globales allouées aux programmes de commandes avant de hausser les tarifs. Tim Brady et Robert Lemay préparent actuellement un rapport où ils comparent nos tarifs de commandes avec ceux d'autres pays, et je sais qu'ils ont reçu beaucoup de conseils de nos membres.

In Memoriam

Le Canada a la chance de compter un grand nombre d'aînés parmi ses compositeurs toujours actifs. Ils jouent un rôle de leaders et de mentors, en plus d'être une source d'inspiration pour nous tous. Au cours des dernières années, il semble que nous ayons perdu cependant trop de ces compositeurs marquants. Mentionnons Violet Archer, Barbara Pentland, Jean Coulthard, Louis Applebaum, Michael J. Baker, Jean Papineau-Couture, Bengt Hambraeus et André Prévost. Depuis mon dernier rapport, c'est avec tristesse que je dois ajouter cinq autres noms à cette liste : Nikolai Korndorff, Samuel Dolin, Elliot Weisgarber, Murray Adaskin et Srul Irving Glick. On a déjà pu lire dans le Bulletin un hommage émouvant à Nikolai Korndorff, écrit par Janet Danielson, et un autre dédié à Samuel Dolin, signé Gary Kulesha. Des hommages aux trois autres compositeurs paraîtront sous peu. J'aimerais ajouter en mon nom propre un hommage spécial à Samuel Dolin et à Murray Adaskin, deux membres fondateurs de la LCC au début des années 1950, et mentionner également l'apport de Srul Irving Glick, qui a occupé le poste de président de la Ligue de 1966 à 1969.

Effectifs

L'année dernière, qui marquait le 50e anniversaire de la LCC, la Ligue s'est enrichie de plus de soixante nouveaux membres. Nous n'avons pas consacré autant d'efforts au recrutement de nouveaux membres cette année. Je suis néanmoins heureux d'annoncer que la Ligue compte désormais dans ses rangs Colin Eatock, Clark Ross et Jin Zhang.

J'invite tous les membres de la LCC à encourager les compositeurs canadiens de talent qui ne sont pas membres de la Ligue à se joindre à nous. Notre force vient de l'importance de nos effectifs et de la diversité des idées que seul un grand nombre d'individus peuvent générer.

Conclusion

J'aimerais conclure en souhaitant à tous les membres de la LCC une année très productive. N'hésitez surtout pas à entrer en contact avec moi, ou avec d'autres membres de l'exécutif de la LCC, par courriel, par poste régulière ou par téléphone si vous estimez qu'un sujet important mérite l'attention de la Ligue. Je souhaite bonne chance à tous.

John Burge, président
Le 4 juin 2002
Bureau régional du CMC en Colombie-Britannique
Vancouver, Colombie-Britannique